

# Face au mépris du gouvernement, il faut un syndicalisme de lutte !

Les élections professionnelles auront lieu du 29 novembre au 6 décembre 2018.

Ces élections sont l'occasion de renouveler les CAPA (Commissions administratives paritaires académiques) et CAPN (Commissions administratives paritaires nationales) qui interviennent dans la gestion de carrière des personnels, dans les CCP (commissions consultatives paritaires) qui jouent un rôle dans la gestion des personnels contractuels, ainsi que les CTA et CTMEN qui organisent, respectivement au niveau académique et ministériel, la dotation et la répartition des moyens au sein de l'éducation nationale.

Malheureusement, ce n'est pas avec la CFDT, l'UNSA ou le SNALC autour de la table que la situation des personnels va s'améliorer.

Pour cette raison, Sud Education présente un certain nombre de listes dans différents corps de personnels (sauf ceux à fonction d'autorité hiérarchique : inspecteurs-trices, personnels de direction,...).

## POURQUOI VOTER SUD EDUCATION AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 ?

Contrairement à ce que veulent vous faire croire certains syndicats, nous ne prétendons pas que voter pour nous suffira à faire aboutir les revendications présentées dans nos professions de foi : seule la lutte collective nous permettra d'y parvenir de façon effective.

Alors dans ce cas, pourquoi voter pour nous ?

### Quelques (bonnes) raisons de voter SUD ÉDUCATION

 Voter SUD Éducation, c'est envoyer dans les commissions paritaires des élu.e.s qui défendent les intérêts de tous les personnels et pas uniquement de «leurs» adhérent.e.s.

 Voter Sud Éducation au CTA et au CTMEN, c'est nous permettre de regagner notre représentativité ainsi que les moyens qui vont de paire : la possibilité d'organiser des heures d'information syndicales, des formations syndicales, de déposer des préavis de grève, d'être crédible lorsque nous défendons des collègues face à l'administration, et plus généralement de nous permettre de défendre les conditions de travail des personnels en gagnant de nouveaux droits.

 Voter Sud Education, c'est reconnaître la pluralité au sein du champ syndical et surtout l'existence d'un syndicalisme de lutte et autogestionnaire.

# De la maternelle à l'université pour une autre école pour une autre société

Depuis une dizaine d'années les enseignant.e.s du second degré subissent de plein fouet les restrictions budgétaires, les suppressions de poste et les réformes délétères engagées par les différents gouvernements. Avec le retour de Blanquer aux commandes, les attaques au profit d'une Ecole libérale et réactionnaire se multiplient.

## Réforme des LEGT : une catastrophe annoncée

Le lycée général et technologique va subir de plein fouet les effets d'une réforme destructrice qui va accroître la mise en concurrence et la mobilité des enseignants et des lycéens alors que les premières ébauches de programme font craindre le pire du point de vue des savoirs (grande place de la micro-économie en SES, absence de l'histoire de l'immigration et des minorités en histoire-géographie,...).

**>> Sud éducation s'oppose à ce projet de réforme imposé par le haut, sans concertation réelle !**

## Éducation prioritaire : des besoins réels au management

L'éducation prioritaire, déjà fortement attaquée l'année dernière par une baisse de ses moyens dans l'académie, verrait sa logique de dotation complètement inversée. On passerait ainsi d'un financement en fonction des besoins spécifiques réels de ces établissements à un financement selon des critères obscurs dans une logique purement managériale et de projet. C'est la mort annoncée du principe des REP.

**>> Pour Sud, l'éducation c'est avant tout une affaire de moyens : il faut plus de profs et de personnels d'éducation là où c'est nécessaire !**

## Évaluation par compétences des enseignant.e.s et salaire au mérite ?

Si la première est déjà mise en place depuis la rentrée 2017 avec l'approbation des syndicats majoritaires de l'éducation nationale (SNES, SGEN et UNSA en tête), ses effets se font d'ores et déjà ressentir. Nos collègues font déjà état du stress permanent causé par le « rendez-vous carrière » et de l'arbitraire accru des chef.fes s'appuyant sur des critères d'évaluation très larges, relevant davantage de la dimension comportementale que pédagogique. Elle vise avant tout à soumettre les agents au lieu de leur donner plus de liberté pédagogique et d'autonomie.

Le PPCR ne constitue qu'un préalable à l'instauration du salaire au mérite et à la casse du statut de fonctionnaire. Ce dernier, tout comme les échelons et les grilles d'indice ont toujours eu comme objectif de mettre les agents à l'abri de l'arbitraire politique et assurer aux usagers une égalité de traitement face au service public. Avec la mise en place du salaire au mérite, le gouvernement recherche l'éclatement des collectifs de travail par la mise en concurrence accrue des enseignant.e.s. On voit déjà fleurir toute sorte de projets « bidons » dans le cadre du PPCR, cela ne fera que s'accroître avec le salaire au mérite, au détriment des élèves. Ceux et celles qui s'en frottent les mains sont bien sûr les chef.fe.s d'établissement dont les pouvoirs, arbitraires, vont s'accroître.

**>> Sud Education revendique une évaluation par les pairs, déconnectée de toute progression de carrière, le même avancement d'échelon pour tou.te.s et une augmentation de nos salaires de 300€ net.**

## Fin annoncée des CAP (commissions administratives paritaires) ?

Le paritarisme, qui dans la fonction publique s'exprime à travers les CAP, permet aux syndicats de vérifier le respect des règles et des droits des agents par l'administration. Y sont examinés : les mutations, les changements d'échelon et de classe, les disponibilités, les congés de formation, les congés de longue maladie et les procédures disciplinaires. S'ajoutent à cela les CHSCT dont les décisions, prises uniquement par les organisations syndicales de salariés, s'appliquent à l'administration.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

VOTONS

éducation  
**Sud**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Le gouvernement prévoit aujourd'hui de réduire drastiquement le nombre de ces CAP et de s'attaquer au CHSCT, notamment par la dématérialisation des procédures. Ce sont les droits des agents qui sont directement attaqués. Sans idéaliser le paritarisme, qui est une porte ouverte à un syndicalisme de cogestion, parfois très intégré à l'appareil administratif au point d'en défendre les réformes, Sud Education s'oppose à toute mesure constituant une attaque contre les droits des personnels surtout en matière de gestion de carrière car cela renforce encore davantage le pouvoir de l'administration sur les agents.

**>> C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons ! Nous voulons l'autogestion !**

## POUR EN SAVOIR PLUS...

Notre page pour les élections (professions de foi, listes, tracts...) :

[www.sudeducalsace.info/spip.php?article1369](http://www.sudeducalsace.info/spip.php?article1369)

Le site de la fédération SUD Education pour ces élections :

<https://elections.sudeducation.org/>

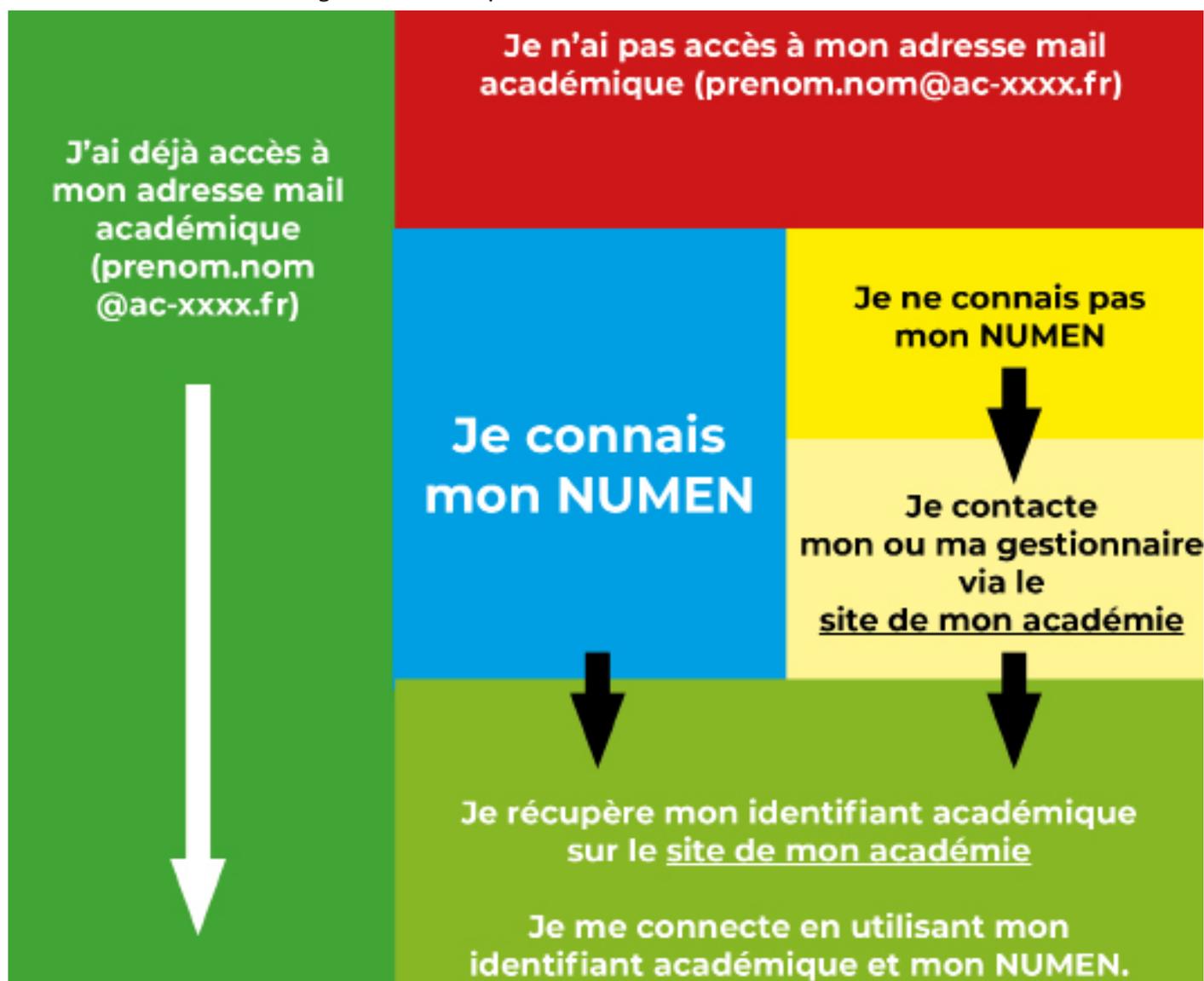
---

## COMMENT VOTER SUD ÉDUCATION ?

Pour voter, il faut se connecter à son espace électeur.

Pour se connecter à son espace électeur, il faut avoir accès à sa messagerie académique.

Pour avoir accès à sa messagerie académique, il faut connaître son NUMEN.



## D'autres (bonnes) raisons de voter

SUD ÉDUCATION

👉 Voter Sud Education, c'est admettre également la nécessité de l'instauration d'un rapport de force dans le cadre de toute négociation, à l'exclusion de toute compromission avec la hiérarchie.

👉 Voter Sud Education, c'est donner la possibilité à tous les personnels de la maternelle à l'université d'être défendus, sans aucune distinction de grade ni de catégorie (à l'exception des personnels d'autorité hiérarchique, dont nous nous désolidarisons totalement).

👉 Voter Sud Education, c'est assurer qu'un syndicat qui attache une importance primordiale aux questions de santé, de sécurité, et de bien-être au travail, depuis bien avant l'instauration des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST), existera pour se battre au sein des Commissions Hygiène et Sécurité au Travail (CHS-CT) et pour leur sauvegarde.

👉 Voter Sud, c'est l'assurance de ne pas laisser passer sans nous battre les réformes destructrices qui dégradent nos conditions de travail

👉 Voter Sud, c'est aussi participer à la volonté de changer la société et l'école, c'est aussi contribuer à défendre et étendre nos droits fondamentaux (retraites, sécurité sociale...)



## Quelques (mauvaises) raisons de ne pas voter SUD ÉDUCATION :

Ne pas voter Sud Education, c'est accepter de donner tous les moyens à certains syndicats (CFDT, FSU, UNSA) qui, par naïveté ou conviction, ont signé et accepté toutes (ou presque) les dernières «réformes» responsables de la dégradation des conditions de travail.

Ne pas voter Sud Education, c'est permettre que des syndicats pédagogiquement voire politiquement réactionnaires voient leurs idées se propager en droite ligne avec les régressions annoncées par le ministre lui-même.

Ne pas voter Sud Education, c'est permettre aux autres syndicats de tenir, lors des CAPA, des propos sexistes et/ou réactionnaires, jugeant les situations personnelles de nos collègues .

Ne pas voter Sud Education, c'est accepter que notre syndicat, ayant moins de moyens, ne puisse plus organiser de formations ni de stages syndicaux ouverts à tous les personnels.

Ne pas voter Sud Education, c'est avoir moins de moyens pour assurer la défense des collègues car il y aurait moins de militant-es déchargé-es disponibles pour les conseiller et les accompagner.

Ne pas voter Sud Education, c'est donner moins d'importance à un syndicalisme anti-hiérarchie qui, contrairement aux autres organisations, ne syndique pas les chef-fe-s (d'établissement, gestionnaires, inspecteurs·trices, de service...)

Ne pas voter Sud Education, c'est contribuer à la représentativité de certains syndicats soi-disant indépendants, qui nouent des partenariats avec des mutuelles privées.

Pour toutes ces raisons, il est important de voter Sud Education, tant localement que nationalement. En cas d'absence d'une liste SUD éducation pour la CAPA de ton corps, il est possible de donner sa voix à SUD éducation au niveau national (CAPN et comité technique ministériel) et au Comité technique académique, qui rassemble les personnels de tous les corps.